

PROCES-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE-DE-RIVIERE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Claude PLUMET, Maire**.

Présents : Gérard ALDAY, Nathalie ARRIBAS, Christelle BAGNERIS, Marie-Thérèse HERIVEAU, Patrick HERY, Sylviane GRAU, Nadine LALLOZ, Claudine PINTON, Pierre SAFORCADA, Serge SENSAT, Louis-Jean SOUEIX, Emilie SUBRA, Xavier THEBE, Nadine VERDIER.

Absents : Laurent CASTERAN, procuration à Nadine VERDIER ; Eliane CHAUVET, procuration à Claude PLUMET ; Michel DELAI, procuration à Marie-Thérèse HERIVEAU ; José SANCHEZ.

Après l'approbation à l'unanimité des membres présents du compte-rendu de la réunion du 27 mai 2014, Emilie SUBRA est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne l'ordre du jour.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

OBJET :	RAPPORTEUR
DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS DU 28 SEPTEMBRE 2014	
Budget principal – Décision modificative n°1	Pierre SAFORCADA
Remboursement de dépôt de garantie locatif	Marie-Thérèse HERIVEAU
Lave-vaisselle pour la cantine scolaire – demande de subvention au Conseil Général	Emilie SUBRA
Véhicule utilitaire pour l'atelier – demande de subvention au Conseil Général	Claude PLUMET
Aspirateur à feuilles – demande de subvention au Conseil Général	Claude PLUMET
Informations et questions diverses	

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS DU 28 SEPTEMBRE 2014

Vu les dispositions du Code électoral,

Vu le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2014 indiquant le mode de scrutin et fixant le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit désigner par scrutin secret les délégués du Conseil et leurs suppléants pour l'élection des sénateurs.

La liste présentée est la suivante :

Liste PLUMET :

- Claude PLUMET
- Marie-Thérèse HERIVEAU
- José SANCHEZ
- Emilie SUBRA
- Gérard ALDAY
- Nadine LALLOZ
- Michel DELAI
- Eliane CHAUVET

Après le vote au scrutin secret de liste suivant le système de la représentation proportionnelle sans panachage ni vote préférentiel, la liste PLUMET a été élue par 15 voix dans l'ordre de présentation. Sont donc délégués titulaires : Claude PLUMET, Marie-Thérèse HERIVEAU, José SANCHEZ, Emilie SUBRA, Gérard ALDAY.

Sont élus délégués suppléants : Nadine LALLOZ, Michel DELAI, Eliane CHAUVET.

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

Il convient de procéder à des ajustements de crédits. Monsieur le Maire propose la décision modificative n° 1 du budget principal présentée comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
65 - 6574	Subventions aux associations	820,00 €
TOTAL		820,00 €

Recettes		
74 - 74121	Dotation de solidarité rurale	820,00 €
TOTAL		820,00 €

SECTION INVESTISSEMENT		
Dépenses		
10 - 10223	Taxe Locale d'Equipement	1 460,00 €
16 - 1641	Emprunts	-57 800,00 €
16 - 16873	Emprunts département	3 800,00 €
16 - 168758	Emprunts autres groupements	54 000,00 €
TOTAL		1 460,00 €

Recettes		
10 - 10226	Taxe Locale d'équipement	1 460,00 €
TOTAL		1 460,00 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte la décision modificative ci-dessus pour le budget principal 2014.

REMBOURSEMENT DE DEPOT DE GARANTIE A MADAME CUBELES

Il conviendrait de restituer le dépôt de garantie d'un montant de 467,58 € à Madame CUBELES Cindy, qui a libéré en bon état le logement communal situé 8 impasse Ricardie, 1^{er} étage Ouest.

Ouï l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le remboursement du dépôt de garantie d'un montant de 467,58 € à Madame Cindy CUBELES.

DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

LAVE-VAISSELLE POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Il est nécessaire d'acquérir un nouveau lave-vaisselle pour la cantine scolaire
Cette acquisition a été évaluée par devis à la somme de 4 285 € H.T (5 142 € TTC).

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la demande de subvention qui pourrait être effectuée auprès du Conseil Général.

Ouï l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à demander la subvention la plus élevée possible au Conseil Général, et le charge de constituer le dossier afférent.

VEHICULE UTILITAIRE POUR L'ATELIER

Il est nécessaire d'acquérir un nouveau véhicule utilitaire pour les services techniques.
Cette acquisition a été évaluée par devis à la somme de 13 495,53 € H.T (€ TTC).

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la demande de subvention qui pourrait être effectuée auprès du Conseil Général.

Ouï l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à demander la subvention la plus élevée possible au Conseil Général, et le charge de constituer le dossier afférent.

ASPIRATEUR A FEUILLES POUR L'ATELIER

Il est nécessaire d'acquérir un nouvel aspirateur à feuilles pour les services techniques.
Cette acquisition a été évaluée par devis à la somme de 6 060,60 € H.T.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la demande de subvention qui pourrait être effectuée auprès du Conseil Général.

Ouï l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à demander la subvention la plus élevée possible au Conseil Général, et le charge de constituer le dossier afférent.

QUESTIONS DIVERSES

AVIS SUR INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La société Dragages Garonnais demande l'autorisation de renouvellement et d'extension de l'exploitation d'une carrière de sables et graviers, ainsi que de l'exploitation d'une installation de criblage-concassage à Villeneuve, lieux-dits Cède et Biloay.

Une enquête publique est ouverte pour un mois depuis le 10 juin 2014 pour reconnaître et constater les avantages et inconvénients qui peuvent résulter de cette installation.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la compatibilité de ce projet avec le Plan Local d'Urbanisme.

Où l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable sur la compatibilité de ce projet avec le Plan Local d'Urbanisme.

MOTION CONTRE LE PROJET DE LOI D'AVENIR POUR L'AGRICULTURE

Nous sommes inquiets au sujet du projet de loi d'avenir pour l'agriculture en débat actuellement au Parlement, qui conduirait à demander au Ministre de l'Agriculture d'interdire l'usage de produits phytosanitaires à une certaine distance de toute zone habitée ou fréquentée par du public.

Imposer des distances sans traitement pourrait avoir des conséquences dramatiques en terme d'emploi, d'aménagement du territoire et d'environnement. Des mesures de bon sens et de bonnes pratiques existent ou peuvent être mises en œuvre sans qu'il soit nécessaire de légiférer.

Aussi, nous proposons de voter une motion contre ce projet de loi.

Où l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 2 contre, vote la motion contre le projet de loi précité.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant la demande de logement formulée par Amandine GUYOT,
Considérant qu'un logement communal est libre au 21/06/2014,
Monsieur PLUMET a décidé de signer un bail avec Amandine GUYOT, en vertu duquel elle se voit attribuer un logement de 101,28 m² situé 8 impasse Ricardie (1^{er} étage), moyennant un loyer mensuel hors charges de : 474,76 € avant le 1^{er} juillet 2014 ; 477,62 € à compter du 1^{er} juillet 2014.

Les conditions de location sont les suivantes :

- Le locataire versera un dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer,
- Le locataire paiera 8 euros mensuels de provisions sur charges.
- M. et Madame GUYOT Fabrice se portent caution solidaire de Madame GUYOT pour ledit bail.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Christelle BAGNERIS fait observer que les battues organisées au sein du village pourraient faire l'objet d'une information.

Serge SENSAT répond que ce devoir d'information incombe au lieutenant de louvèterie, lequel est seul habilité à ordonner les battues.

L'ensemble des élus demande à être informé des décès survenant sur la commune.

Serge SENSAT évoque la demande d'un Villeneuvois : il souhaiterait organiser sur le parvis de l'église une dégustation d'alcool.

Les élus seraient favorables à cette démarche à la condition expresse que cette dégustation soit conforme à la loi.

Xavier THEBE remercie le Conseil Municipal pour avoir voté la subvention exceptionnelle à l'école, qui a permis d'organiser pour les enfants une sortie très réussie et appréciée.

Séance levée à 22 heures.

Le Maire soussigné constate que le compte-rendu sommaire de la séance du 20 juin 2014, comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le 24 juin 2014 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. ***Le Maire, Claude PLUMET.***

CLÔTURE DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2014

Liste des délibérations prises par numéro d'ordre en séance :

N°ordre	OBJET
56	Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014
57	Budget principal – Décision modificative n°3
58	Remboursement de dépôt de garantie locatif à Madame Cubeles Cindy
59	Lave-vaisselle pour la cantine scolaire – demande de subvention au Conseil Général
60	Véhicule utilitaire pour l'atelier – demande de subvention au Conseil Général
61	Aspirateur à feuilles – demande de subvention au Conseil Général
62	Avis sur installation classée pour la protection de l'environnement
63	Motion contre le projet de loi d'avenir pour l'agriculture

Vu le compte-rendu, les Conseillers :

Présents : Gérard ALDAY, Nathalie ARRIBAS, Marie-Thérèse HERIVEAU, Patrick HERY, Sylviane GRAU, Nadine LALLOZ, Claudine PINTON, Pierre SAFORCADA, Serge SENSAT, Louis-Jean SOUEIX, Emilie SUBRA, Xavier THEBE, Nadine VERDIER.

Absents : Laurent CASTERAN, procuration à Nadine VERDIER ; Eliane CHAUVET, procuration à Claude PLUMET ; Michel DELAI, procuration à Marie-Thérèse HERIVEAU ; José SANCHEZ.

Signatures :